



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Meurtre de Tho à Claye-Souilly

Question au Gouvernement n° 4232

Texte de la question

MEURTRE DE THÉO À CLAYE-SOUILLY

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Thiériot.

M. Jean-Louis Thiériot. J'associe à ma question mon collègue Jean-François Parigi, qui vient d'être élu président du conseil départemental de Seine-et-Marne. Parce que l'horreur s'est déroulée dans mon département, je tiens à vous interroger, monsieur le Premier ministre, sur le meurtre du jeune Théo à Claye-Souilly.

Je souhaite que le nom de Théo résonne dans cet hémicycle, pour sa mémoire, pour ses parents. Il avait la vie devant lui, il venait de réussir son baccalauréat, il était la belle jeunesse de France qui choisit de travailler. Il était habité par les promesses de l'aube quand il a croisé la route d'un barbare qui, pour une poignée d'euros, l'a poignardé sans vergogne.

La presse indique que l'auteur des faits serait un étranger en situation régulière jusqu'au 20 juillet, un Sénégalais défavorablement connu des services de police, apparemment mentionné dans le fichier de traitement d'antécédents judiciaires (TAJ). Que sait-on de lui ? Avait-il un casier judiciaire ? Où l'instruction de son dossier de renouvellement de titre de séjour en était-elle ?

Plus largement, que comptez-vous faire pour mettre réellement un terme à l'ensauvagement du monde ? Nul ici ne peut prétendre que, lui aux affaires, il n'y aurait plus d'affaire Théo. Mais une politique pénale doit marcher sur ses deux jambes : l'une policière, l'autre judiciaire. Afin de mettre un terme à ce fléau, à quand une politique de tolérance zéro et des incarcérations dès le premier acte violent si la justice en décide ainsi ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – MM. Meyer Habib et Philippe Vigier applaudissent également.) À quand une grande politique immobilière pour construire les 15 000 places de prison promises, dont seules 2 000 ont été créées ?

Monsieur le Premier ministre, assez de marches blanches ! Pour que chaque semaine n'égrène pas le glas du régalien qui se délite, il nous faut des actes : si Théo est mort pour rien, qu'il ne soit pas en plus victime de notre indifférence et de notre inaction. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LR et UDI-I.)*

M. le président. La parole est à M. le garde des sceaux, ministre de la justice.

M. Éric Dupond-Moretti, garde des sceaux, ministre de la justice. Vous le dites très justement : aucun pouvoir ne peut prétendre qu'il n'y aura plus de crimes comme celui qui endeuille non seulement votre circonscription mais plus largement, notre pays tout entier. Comme vous, je voudrais d'abord avoir une pensée émue pour cette famille, dont nous avons peine à mesurer le chagrin : un gosse de 18 ans à peine ne peut pas mourir dans ces

conditions. Je pense aussi au jeune homme blessé, auquel je présente tous mes vœux de prompt rétablissement.

Cela étant dit, depuis que je suis garde des sceaux, j'ai instauré, sous l'impulsion du Premier ministre, une politique budgétaire comme nous n'en avons jamais connue depuis plus d'un quart de siècle, et qui nous a permis de traiter la délinquance qui était jusqu'alors négligée : c'est la réforme de la justice de proximité. Lorsque je me déplace dans les juridictions, les magistrats de terrain me disent combien ils se félicitent de cette politique. J'ai d'ailleurs publié tout récemment un rapport sur notre action, et je le tiens à votre entière disposition.

Je ne pourrai pas commenter davantage cette affaire : dès lors que le suspect a été interpellé et la justice saisie, il m'est interdit de faire un certain nombre de remarques.

Enfin, je veux rendre hommage ici au membre de l'administration pénitentiaire et au policier qui, bien que n'étant pas en service à ce moment-là, sont courageusement intervenus, aux côtés d'un commerçant, pour que l'auteur des faits soit interpellé. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, LR, Dem, SOC, Agir ens et UDI-I, ainsi que sur quelques bancs du groupe GDR.*) J'ai pris l'initiative d'inviter cet agent de l'administration pénitentiaire demain, aux cérémonies du 14 juillet, et je tiens à lui rendre hommage devant la représentation nationale.

Ces questions, monsieur le député, doivent faire consensus : comme vous l'avez dit à juste titre, malheureusement, personne ne peut espérer la rémission des crimes. Mais nous continuons de lutter : c'est une préoccupation constante, tant pour moi, garde des sceaux, que pour le Premier ministre. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Dem, Agir ens et UDI-I.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Thiériot](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4232

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juillet 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 juillet 2021](#)